

Claude N'KODIA / c.nkodia@afdb.org  
Daniel GBETNKOM / daniel.gbetnkom@undp.org



## TCHAD

- En raison des dépenses engagées dans la lutte contre les mouvements djihadistes et de la faiblesse persistante des cours mondiaux du pétrole, la croissance économique, négative en 2016, devrait également l'être en 2017.
- Dans un environnement économique, financier et sécuritaire particulièrement difficile, l'amplification des réformes structurelles apparaît indispensable afin de préserver la stabilité macroéconomique en 2017.
- Promouvoir une économie entrepreneuriale peut contribuer à une plus grande résilience économique grâce à la diversification des sources de la croissance, des revenus et des emplois qu'elle pourrait générer.

### Vue d'ensemble

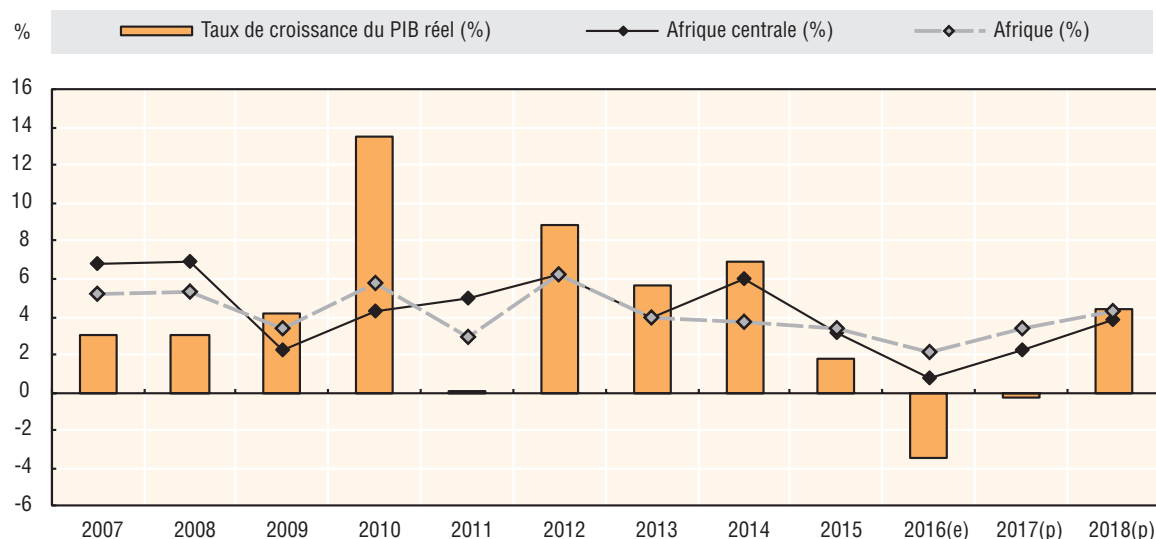
Fortement dépendante de l'activité pétrolière, l'économie tchadienne a continué d'être affectée par la baisse des cours mondiaux du pétrole et par les risques sécuritaires que font peser sur elle les actions des mouvements djihadistes et de la secte Boko Haram. La persistance de ces facteurs d'instabilité a encore davantage affaibli sa situation budgétaire, sa position extérieure et ses perspectives de croissance à court terme. Le coût financier de son engagement militaire et celui lié à la prise en charge des réfugiés continuent de peser sur ses finances publiques. La contraction de son activité enregistrée en 2016 pourrait ainsi se poursuivre en 2017, en raison notamment d'un net fléchissement de l'activité dans les secteurs pétrolier et non pétrolier.

En dépit de ce contexte économique et financier peu favorable, la mise en œuvre du programme soutenu par une Facilité élargie de crédit (FEC) s'est poursuivie avec satisfaction. L'approbation des conclusions des troisième et quatrième revues de ce programme a permis au Tchad de bénéficier d'un concours financier en novembre 2016. Cette aide budgétaire est venue s'ajouter à celles octroyées la même année par la Banque africaine de développement, par l'Union européenne, par la coopération française et par la Banque mondiale. Face à la baisse drastique des recettes de l'État et à la crise financière qui en a découlé, le gouvernement a aussi adopté un train de mesures en vue de renforcer l'assainissement et la consolidation budgétaires, notamment par un effort soutenu dans la collecte des recettes non pétrolières et par leur plus grande sécurisation. Les syndicats poursuivent toutefois leurs contestations face à ce plan d'urgence gouvernemental et en dénoncent les effets négatifs sur le bien-être des populations. Dans ce contexte économique et financier incertain, une gestion prudente de l'endettement apparaît indispensable afin d'en préserver la viabilité au regard de la forte volatilité actuelle des cours du pétrole.

Le Tchad est fortement dépendant de l'exploitation de ressources naturelles limitées et doit envisager la diversification de ses sources de croissance et de revenus. Il entend mettre successivement en œuvre trois plans nationaux de développement qui permettront à son économie d'être émergente à l'horizon 2030. L'industrialisation occupe ainsi une place de choix dans cette stratégie qui permettra de procéder à une transformation et à une diversification sectorielles progressives de l'économie, tout en favorisant l'intégration sociale et une plus grande accumulation de capital grâce au développement de l'entrepreneuriat, notamment celui des femmes et des jeunes. Pour garantir le succès de cette stratégie, le pays devrait disposer de ressources financières importantes, cependant difficiles à mobiliser dans le contexte actuel.



Graphique 1. Taux de croissance du PIB réel



Source : BAfD, Département Statistique PEA. Estimations (e) ; prévisions (p).

Tableau 1. Indicateurs macroéconomiques

	2015	2016(e)	2017(p)	2018(p)
Croissance du PIB réel	1.8	-3.4	-0.2	4.4
Croissance du PIB réel par habitant	-1.5	-6.7	-3.5	1.2
Inflation	3.7	-1.9	0.2	3.1
Solde budgétaire (% PIB)	-4.9	-5.6	-6.2	-6.5
Compte courant (% PIB)	-12.1	-8.6	-8.3	-6.7

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

## Développements récents et perspectives

Le recul des cours mondiaux du pétrole et ses répercussions sur le secteur non pétrolier sont en grande partie à l'origine de la forte contraction de l'activité économique enregistrée en 2016 et qui pourrait se poursuivre en 2017. Les principales composantes de la demande globale ont été affectées par les conséquences de la baisse du prix du pétrole et des crises sécuritaires sévissant aux frontières du pays. Les compressions d'effectifs opérées dans les secteurs pétroliers et du bâtiment et des travaux publics, ainsi que les pertes de revenus d'exportation des éleveurs tchadiens occasionnées par la fermeture des frontières avec le Nigeria ont affecté négativement le niveau de la consommation privée et celui des administrations publiques, et dégradé un peu plus les perspectives de croissance en 2016. De même, les différents ajustements budgétaires opérés par le gouvernement et rendus nécessaires par la baisse drastique des recettes pétrolières ont conduit à un net recul de l'investissement, en raison essentiellement des reports ou des annulations d'investissements programmés dans le secteur pétrolier et dans celui du bâtiment et des travaux publics. Les dépenses d'investissement financées sur ressources propres ont ainsi été réduites de près de 78 % dans la seconde Loi de finances rectificative de 2016. Cette situation pourrait se poursuivre en 2017, en l'absence d'une forte remontée des cours du pétrole et d'une amélioration significative de la trésorerie de l'État. Au cours de l'année 2016, on a également observé un repli de toutes les activités en lien avec le commerce extérieur, secteur qui pourrait de nouveau connaître une année difficile en 2017 et contribuer à freiner la croissance.



L'évolution de l'offre globale demeure fortement dépendante de l'environnement macroéconomique extérieur, notamment du niveau des cours du pétrole. Sa baisse a fragilisé les positions budgétaires et les équilibres externes en 2016. Une remontée durable des cours du pétrole faciliterait la relance de ce secteur, aujourd'hui en net repli, ainsi que celle du secteur non pétrolier. Après une augmentation du taux d'inflation en 2015 au-delà du seuil communautaire, fixé à 3 % dans la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), une forte baisse est prévue en 2016, suivie d'une légère augmentation en 2017. Les efforts entrepris par le gouvernement en vue d'une plus grande sécurisation des corridors routiers et des voies d'approvisionnement et d'exportation du pays ont contribué à une plus grande maîtrise des tensions inflationnistes. Une attention particulière devrait continuer à être apportée à l'évolution de la dette qui présente toujours un risque élevé de surendettement en dépit de l'atteinte du point de décision en 2001 et du point d'achèvement fin avril 2015 de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE). Cette situation suppose de renforcer le cadre macroéconomique et de poursuivre l'assainissement des finances publiques, notamment par l'amélioration de la qualité de la dépense et par une plus grande efficacité des investissements réalisés. Le maintien prolongé des cours mondiaux du pétrole à un bas niveau constitue un réel défi pour le Tchad, contraint de mettre en œuvre une politique budgétaire restrictive en raison de la faible diversification de son économie. De réelles avancées en la matière contribueraient en effet à faire émerger un secteur non pétrolier dynamique, qui demeure peu développé à ce jour au Tchad.

Il est également impératif de poursuivre la mise en œuvre de réformes structurelles en faveur des entreprises et de promouvoir un environnement propice à ces activités. Le développement de l'entrepreneuriat, par une approche globale et dans le cadre d'une stratégie nationale associant en priorité les jeunes et les femmes, est de nature à jouer un rôle de premier plan dans la transformation structurelle de l'économie. Il implique la création d'activités industrielles, riches en valeur ajoutée, plus structurantes et pérennes que celles dépendantes du pétrole.

Tableau 2. PIB par secteur (en pourcentage du PIB)

	2011	2016
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	35.3	38.2
Dont pêche		
Activités extractives	17.8	2.1
Dont extraction de pétrole brut et de gaz naturel	5.9	10.5
Activités de fabrication	5.9	10.5
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	0.0	0.1
Construction	4.2	4.5
Commerce de gros et de détail; réparation de véhicules automobiles et hôtels et restaurants	15.5	13.2
Dont hôtels et restaurants	0.2	0.3
Transports, entreposage et communications	4.4	7.2
Intermédiation financière, immobilier, locations et activités de services aux entreprises	5.6	9.3
Administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire	11.3	14.9
Autres services		
<b>Produit intérieur brut aux prix de base / au coût des facteurs</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>

Source : Données des administrations nationales



## Politique macroéconomique

### Politique budgétaire

En 2016, on a assisté à une amplification des effets négatifs sur l'économie du double choc lié au pétrole et à la sécurité, avec les actions de la secte Boko Haram et celles de mouvements djihadistes. Le solde budgétaire global et celui de la balance des transactions courantes, soit respectivement près de -4.9 % du PIB et -12.1 % du PIB en 2015, pourraient stagner au même niveau en 2016 et en 2017. Les mesures d'ajustement prises dans le cadre de la Loi de finances initiale de 2016 et dans un premier collectif budgétaire n'ont pas permis d'assurer une bonne exécution budgétaire en raison de la forte contraction des revenus pétroliers et d'une sous-performance des recettes attendues du secteur non pétrolier. La non-cession d'un actif stratégique dans le secteur pétrolier, pourtant programmée dans la Loi de finances initiale de 2016 pour un montant de 300 milliards XAF (Franc CFA), a contribué à accroître un peu plus les contraintes financières du pays. Le montant des arriérés de paiement intérieurs s'élevait à près de 204 milliards XAF au 30 juin 2016. Une seconde Loi de finances, rectificative, a été élaborée en vue de combler le besoin de financement pour l'année 2016. Ce second collectif budgétaire a encore une fois révisé à la baisse les recettes budgétaires pétrolières et non pétrolières, a procédé à de nouvelles réductions de dépenses tout en préservant les secteurs prioritaires, et a intégré des appuis financiers additionnels à mobiliser auprès de la communauté financière internationale. En 2015, la Banque africaine de développement a apporté un appui budgétaire d'un montant de 18.9 millions de dollars américains (USD). Une seconde opération d'appui programmatique a été réalisée, sous forme de don pour un montant de 38.15 millions USD et de prêt à hauteur de 6.1 millions USD, soit un montant total de 44.25 millions USD en 2016. En dépit de ce contexte économique et financier particulièrement difficile, l'exécution de l'accord triennal portant sur une FEC, pour un montant total équivalant à 79.92 millions de droits de tirage spéciaux (environ 122.4 millions USD), signé le 1<sup>er</sup> août 2014, a été dans l'ensemble satisfaisante. En novembre 2016, le conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a approuvé les conclusions des troisième et quatrième revues de ce programme triennal, ce qui a permis au Tchad de bénéficier d'un appui financier de près de 36 milliards XAF. Selon le FMI, le déficit primaire hors pétrole se situait à près de 4 % du produit intérieur hors pétrole au premier semestre 2016, tandis que le solde primaire était estimé à 5 % du PIB pour la même année, grâce notamment à la baisse des dépenses extrabudgétaires et à des coupes réalisées dans les dépenses budgétaires.

Tableau 3. Finances publiques (pourcentage du PIB aux prix actuels)

	2008	2013	2014	2015	2016(e)	2017(p)	2018(p)
<b>Total recettes et dons</b>	<b>22.5</b>	<b>20.8</b>	<b>17.9</b>	<b>12.2</b>	<b>12.7</b>	<b>13.0</b>	<b>12.9</b>
Recettes fiscales	13.7	14.7	10.5	6.2	6.4	6.6	6.4
Recettes pétrolières	7.2	3.1	4.6	1.7	1.5	1.5	1.7
<b>Total dépenses et prêts nets (a)</b>	<b>18.9</b>	<b>22.9</b>	<b>22.1</b>	<b>17.1</b>	<b>18.3</b>	<b>19.2</b>	<b>19.4</b>
Dépenses courantes	12.5	12.9	12.4	11.2	12.2	13.3	13.6
Sans intérêts	12.2	12.3	11.8	10.9	11.6	12.6	12.5
Salaires et rémunérations	4.0	5.2	4.9	5.7	6.2	6.8	6.7
Intérêt	0.2	0.5	0.6	0.4	0.6	0.7	1.1
Dépenses d'investissement	6.4	10.0	9.6	5.8	6.1	5.9	5.8
<b>Solde primaire</b>	<b>3.9</b>	<b>-1.5</b>	<b>-3.6</b>	<b>-4.6</b>	<b>-5.0</b>	<b>-5.5</b>	<b>-5.4</b>
<b>Solde global</b>	<b>3.6</b>	<b>-2.1</b>	<b>-4.2</b>	<b>-4.9</b>	<b>-5.6</b>	<b>-6.2</b>	<b>-6.5</b>

Note : a. Seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés.

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).



## Politique monétaire

Le Tchad est membre de la zone franc, dont le fonctionnement repose sur une centralisation des réserves de change, une garantie illimitée accordée par le Trésor français aux monnaies émises par les différents instituts régionaux d'émission, un système de taux de change fixe et une libre transférabilité des capitaux. À travers une régulation monétaire qui repose principalement sur le maniement des taux d'intérêt, notamment le taux d'intérêt d'appels d'offres (TIAO), la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) entend maintenir la stabilité des prix et le niveau de parité XAF/EUR au sein de l'Union monétaire d'Afrique centrale (UMAC). Le ralentissement de l'activité économique observé au sein de la zone CEMAC suite à la baisse des cours mondiaux du pétrole et de la croissance des pays émergents a conduit la BEAC à mettre en place une politique accommodante. Le TIAO a été progressivement abaissé, passant de 3.2 % en octobre 2013 à 2.9 % en juillet 2014 puis à 2.4 % en juillet 2015, et demeure à ce jour inchangé. Le rétablissement d'avances statutaires, dont la suppression progressive avait cependant été décidée, et l'octroi d'avances exceptionnelles ont permis à certains pays membres de la CEMAC de bénéficier d'importantes liquidités bancaires. À ce titre, le Tchad a reçu en 2015 des avances statutaires et exceptionnelles de la BEAC, respectivement à hauteur de 92.6 milliards XAF et de 140 milliards XAF. La mise en œuvre de cette politique monétaire accommodante, visant à soutenir la croissance économique des pays de la CEMAC, s'est également traduite par le relèvement des plafonds de refinancement des titres émis par ses États membres et détenus par les banques de second rang, ainsi que par l'abaissement du coefficient de leurs réserves obligatoires. La crise économique et financière que traversent les pays pétroliers de la CEMAC a également entraîné une forte baisse du niveau de leurs réserves internationales. Pour le Tchad, à fin août 2016, ces réserves ne représentaient que 0.2 mois de ses importations. Cette situation implique un véritable renforcement du rôle de supervision de la Commission bancaire de l'Afrique centrale (COBAC) au regard de la montée des risques financiers au sein de la zone CEMAC. Le FMI recommande le renforcement de sa capacité opérationnelle et un meilleur contrôle des établissements de microfinance opérant dans la région. Le taux d'inflation, à 3.7 % en 2015, pourrait connaître une forte baisse en 2016, avant d'augmenter en 2017 et encore plus en 2018, pour se situer alors au-delà de la norme communautaire fixée à 3 %. En matière de surveillance multilatérale, sur les quatre critères requis par le dispositif de surveillance multilatérale, qui fait actuellement l'objet d'une révision, deux seraient respectés.

## Coopération économique, intégration régionale et commerce

Le Tchad est membre de deux communautés économiques régionales d'envergure : la CEMAC et la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC). Il fait cependant aussi partie d'autres communautés sous-régionales, comme le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS), la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD), le G5 Sahel et la Commission du Bassin du lac Tchad (CBLT). Son adhésion à ces différentes communautés économiques régionales lui a permis de participer activement à la préservation de biens publics régionaux, comme le lac Tchad, ainsi qu'à celle de la paix au niveau de la sous-région. Il est notamment intervenu aux côtés des forces de la communauté internationale en 2014 et 2015, ce qui a également contribué à une plus grande sécurisation des corridors routiers et à celle de ses différents circuits d'approvisionnement régionaux, vitaux pour le fonctionnement de son économie. Le Tchad a procédé à la signature de traités comme celui de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA) et celui de la Conférence interafricaine de prévoyance sociale. Il a également adhéré à des dispositifs garantissant et protégeant les investissements étrangers, tels que l'Agence multilatérale de garantie des investissements et le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements. Sa volonté de diversifier son économie l'a conduit à développer ses partenariats avec des pays émergents, principalement la Chine, l'Inde et la Turquie. La signature, le 3 août 2016, d'un décret relatif aux règles applicables aux produits importés de l'Union européenne par le Cameroun a permis l'entrée en vigueur d'un accord de partenariat économique (APE) bilatéral entre le Cameroun et l'Union



européenne, qui n'a pas été élargi à tous les autres pays de la région. S'il devait rester en l'état, il pourrait à terme remettre en cause le tarif extérieur commun existant et les mesures relatives à la facilitation des échanges dans la CEMAC. Le Tchad, comme les autres pays membres, pourrait ainsi être amené à taxer à leur entrée les produits d'origine camerounaise, ce qui affecterait grandement la libre circulation des marchandises au sein de la CEMAC.

Tableau 4. Comptes courants (en pourcentage du PIB)

	2008	2013	2014	2015	2016(e)	2017(p)	2018(p)
Balance commerciale	18.5	6.6	2.8	0.5	-3.1	-4.0	-1.0
Exportations de biens (f.o.b.)	40.4	30.0	28.2	24.1	20.6	21.6	24.0
Importations de biens (f.o.b.)	21.9	23.4	25.4	23.6	23.7	25.6	25.0
Services	-16.7	-16.3	-15.4	-16.6	-14.8	-13.8	-14.7
Revenu des facteurs	-2.6	-4.6	-4.3	-3.0	-0.1	-0.1	-0.1
Transferts courants	4.5	5.1	7.9	7.1	9.4	9.6	9.1
<b>Solde des comptes courants</b>	<b>3.7</b>	<b>-9.2</b>	<b>-9.0</b>	<b>-12.1</b>	<b>-8.6</b>	<b>-8.3</b>	<b>-6.7</b>

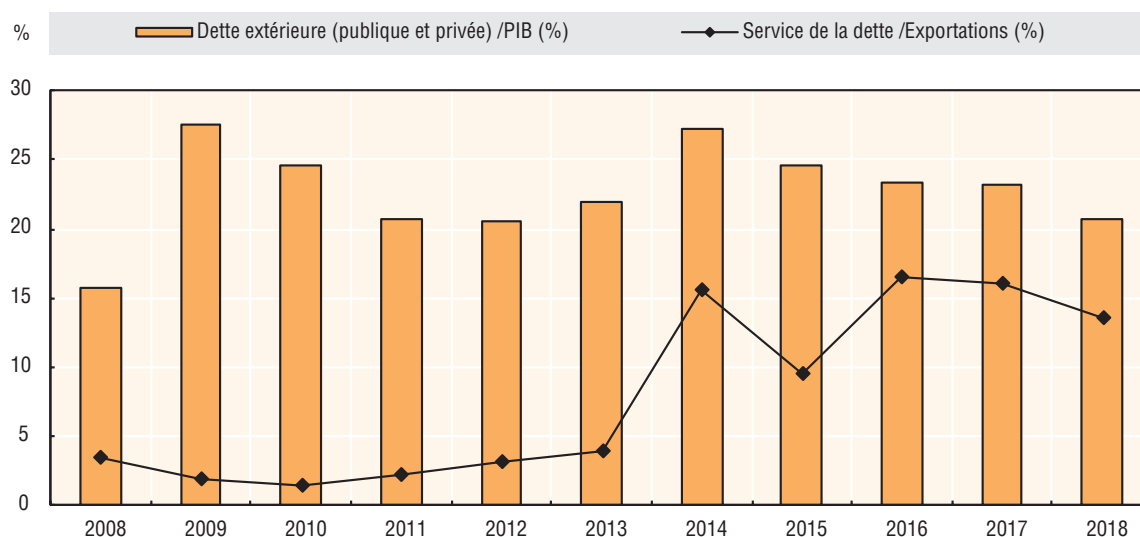
Source : Données de la Banque centrale et des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

### Politique de la dette

En 2015, le montant de la dette publique tchadienne s'élevait à près de 2 746 milliards XAF, soit environ 42 % du PIB. La dette publique intérieure et la dette publique extérieure représentaient respectivement 1 130 milliards XAF et 1 616 milliards XAF. Ces deux composantes ont enregistré des évolutions significatives au cours des trois dernières années. En ce qui concerne la dette publique extérieure, elle a augmenté en raison des avances obtenues sur la vente de produits pétroliers en 2013, pour près de 600 millions USD, auprès d'une société pétrolière internationale, ainsi que par la souscription d'un emprunt de 1.4 milliard USD pour le rachat des parts de la société pétrolière Chevron dans le consortium de Doba en 2014. Le niveau de la dette publique extérieure a ainsi atteint 27 % du PIB en 2014 contre 22.7 % en 2013. La baisse de ce ratio d'endettement à près de 25 % du PIB en 2015 s'explique essentiellement par le fait que le Tchad a atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTE. Franchir cette étape lui a permis de bénéficier d'un allègement de dette de près de 756 millions USD en 2015. D'après l'analyse de viabilité de la dette menée par le FMI en novembre 2016, en dépit de la réalisation de cette opération de désendettement, le Tchad présente toujours un risque élevé de surendettement à court terme. La forte croissance de la dette publique intérieure, qui a atteint près de 1 130 milliards XAF en 2015, constitue également une évolution notable dans la structure de la dette publique tchadienne. Le niveau de cette dette est ainsi passé de près de 10 % du PIB en 2014 à 17 % en 2015. Cette augmentation s'explique par l'émission importante de titres publics du Trésor tchadien sur le marché financier de la CEMAC, par le recours à des avances statutaires et exceptionnelles auprès de la BEAC, et par des prêts contractés auprès de certains États de la sous-région et de banques locales pour le financement d'une partie de ses dépenses budgétaires. Pour assurer le contrôle et le suivi de la dette publique, la Commission nationale d'analyse de la dette (CONAD) a été créée, dont la présidence est assurée par le ministre des Finances et du Budget. Elle a pour mission d'évaluer les offres de financement et de mettre en place une stratégie nationale d'endettement et de désendettement. Dans l'exercice de ses missions, elle bénéficie de l'expertise de l'équipe tchadienne d'analyse de viabilité de la dette (ETAVID). Au regard de la situation économique et financière actuelle du pays, le défi de cette commission sera de proposer dans les meilleurs délais une stratégie globale d'apurement des arriérés, notamment domestiques, dont le montant était estimé fin juin 2016 à 204 milliards XAF.



Graphique 2. Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB  
et ratio du service de la dette sur les exportations



Source : FMI (WEO & Article IV).

## Gouvernance économique et politique

### Secteur privé

Le Tchad encourage la libre entreprise et la réalisation d'investissements privés. Il entend les promouvoir dans le cadre de sa politique de diversification économique, en vue de l'émergence du pays à l'horizon 2030. La charte d'investissement en vigueur a transposé au plan national les dispositions en place au niveau communautaire. L'existence d'une réglementation des pratiques anti-concurrentielles reconnaît et soutient le principe de la liberté des prix. Toutefois, pour des considérations sociales, les prix de certains services et produits de première nécessité sont encadrés et subventionnés, notamment ceux de l'électricité, du gaz, des produits pétroliers et du ciment, dont le coût financier est de plus en plus onéreux pour l'État au regard de sa situation économique et financière actuelle. Si le Tchad a gagné trois places dans le classement *Doing Business 2017* par rapport à celui établi l'année précédente, passant de la 183<sup>e</sup> à la 180<sup>e</sup> place sur 190 pays classés, la réalisation d'opérations commerciales et industrielles au Tchad continue de se heurter à de nombreux écueils, comme le reflète l'analyse des différents référentiels internationaux, notamment les classements *Doing Business* et *Global Competitiveness Index*. Sur les 138 pays évalués dans le cadre du rapport 2016 *Global Competitiveness Index*, le Tchad occupe la 136<sup>e</sup> place. Dans un souci de meilleure coordination des mesures en faveur de l'amélioration de l'environnement des affaires, l'Agence nationale des investissements et des exportations a été rattachée aux services du Premier ministre. Les efforts déployés par le gouvernement en vue d'une meilleure opérationnalisation du cadre législatif et réglementaire en faveur du développement du secteur privé doivent être poursuivis, notamment en appuyant la transposition du droit de l'OHADA et en le vulgarisant. Cette transposition des actes uniformes de l'OHADA, qui demeure à ce jour incomplète, ne concourt pas à la promotion d'un cadre attractif des affaires et affecte de ce fait le fonctionnement de la justice commerciale au Tchad. Des mesures ont également été prises pour une accélération du démarrage des activités économiques. En 2016, il a été décidé de réduire le nombre de jours nécessaires à la création d'une entreprise, ainsi que le capital minimum exigé lors de la constitution de sociétés à responsabilité limitée (SARL). Ce dernier est ainsi passé de



1 000 000 XAF à 100 000 XAF. La procédure d'enregistrement chez un notaire a par ailleurs été rendue optionnelle. Le coût des procédures demeure cependant toujours très élevé et atteint près de 159.8 % du revenu annuel par tête en 2016.

### Secteur financier

Au Tchad, le système bancaire et financier se compose de neuf banques, de trois compagnies d'assurances et d'un réseau d'établissements de microfinance. Les secteurs agricole et commercial, ainsi que celui des prêts aux personnels de la fonction publique et du secteur privé bénéficient majoritairement des prêts de ce système financier. Les banques sont fortement présentes en milieu urbain, mais moins en secteur semi-urbain pour certaines d'entre elles. Sur les 23 régions que compte le pays, 11 ne bénéficient pas d'une couverture bancaire à ce jour. Si l'on se réfère à la base de données Findex, seuls 7 % des Tchadiens sont détenteurs d'un compte bancaire dans une institution financière contre 30 % en moyenne en Afrique subsaharienne. L'accès aux services financiers est rendu difficile par le nombre relativement restreint d'institutions bancaires et financières, par leur faible présence en milieu rural et par le coût élevé des crédits et des services financiers. Par ailleurs, le déficit infrastructurel en matière d'électricité et de télécommunications ne contribue pas à permettre un plus grand accès de la population aux services financiers de base. Le développement du « *Money Banking* », reconnu comme un moyen d'accroître le taux de bancarisation, pourrait faciliter l'accès aux services financiers. Le ralentissement économique provoqué par la baisse des cours du prix du pétrole sur le marché international a encore davantage augmenté la dépendance du secteur bancaire et financier vis-à-vis du secteur public et pétrolier. La surliquidité existante, les mécanismes de garantie des dépôts dont s'est dotée la CEMAC et la supervision exercée par la Commission bancaire de l'Afrique centrale n'ont pas permis d'accroître davantage la profondeur et le niveau de l'intermédiation financière. Il convient toutefois de souligner que le lancement d'émissions obligataires, puis de bons du Trésor, a contribué au renforcement de l'intégration financière en Afrique centrale. Le gouvernement tchadien, qui y recourt depuis 2011, est devenu un acteur actif sur ce marché. À titre d'illustration, le Tchad a mobilisé en 2016 près de 261 milliards XAF, en financements nets, sur ces marchés, sous forme d'obligations et de bons du Trésor. Le gouvernement s'est également engagé à transposer les actes uniformes de l'OHADA. À travers son dispositif juridique et judiciaire, et cette transposition au plan national, le cadre juridique existant pourrait être amélioré et conforté, ce qui permettrait ainsi un élargissement de la gamme d'actifs financiers dans le cadre d'opérations de nantissement et de garantie. Les efforts du gouvernement se sont également poursuivis en 2016 en vue d'élargir l'inclusion financière du pays, en permettant à un plus grand nombre de Tchadiens d'accéder aux services financiers, notamment en facilitant l'octroi de crédits aux PME/PMI et en présentant sa stratégie nationale de finance inclusive.

### Gestion du service public, institutions et réformes

En dépit des investissements réalisés, il reste à améliorer l'efficacité opérationnelle dans de nombreux services, et plus particulièrement en matière de santé, d'éducation, et de gestion de l'eau et de l'électricité. Ce faible niveau d'efficacité opérationnelle s'explique par une conjonction de facteurs : la faiblesse des capacités, la persistance de mauvaises pratiques et la fréquence des changements ministériels. Dans le secteur routier, qui s'est beaucoup développé au Tchad, des actions en vue d'un meilleur entretien ont été entamées afin de préserver les investissements réalisés et de maintenir leur caractère opérationnel. Pour un entretien approprié du réseau routier, la stratégie nationale des transports avait estimé qu'il fallait mobiliser près de 42 milliards XAF par an. Si, au titre de la campagne 2013-14, les ressources du Fonds d'entretien routier (FER) se sont élevées à 20.2 milliards XAF, ce qui était déjà largement insuffisant au regard des besoins, pour les années 2014-15 et 2015-16, les montants des ressources reçues par le FER ont enregistré un recul net, ne dépassant pas 10 milliards XAF par an. Cette diminution s'explique par la baisse des ressources budgétaires de l'État et par celle de la production de fuel, à partir de laquelle



est calculée une partie des redevances perçues par le FER. Par ailleurs, la décision prise par le gouvernement en 2015, et levée en janvier 2016, de faire transiter par le circuit du Trésor public les sommes perçues auparavant directement par le FER a eu un impact négatif sur son activité. À ce jour, le FER n'a toujours pas recouvré l'intégralité des sommes qui lui étaient destinées.

## Gestion des ressources naturelles et environnement

La prégnance des différentes menaces écologiques a suscité une prise de conscience des enjeux environnementaux dans le pays. La forte utilisation du bois de chauffage et de groupes électrogènes est un danger pour l'écologie, tout comme l'assèchement du lac Tchad. Il en est de même de la diminution des zones de pâturage, liée à la variabilité et à la baisse tendancielle de la pluviométrie ainsi qu'à la pression exercée par l'important cheptel tchadien, c'est-à-dire près de 94 millions de têtes de bétail recensées en 2016, toutes espèces confondues. Pour y faire face, le Tchad a ratifié des conventions, accords et protocoles environnementaux. À partir de ce cadre législatif et réglementaire solide, le gouvernement a élaboré des documents stratégiques : une politique nationale sur l'environnement, une stratégie nationale de lutte contre les changements climatiques et différents plans d'actions. Les principes sont les suivants : « pollueur-payeur », correction, prévention et principe de précaution. Les actions d'adaptation et d'atténuation prises par le gouvernement en matière de sauvegarde du lac Tchad et de résilience au Sahel, ainsi que l'amende infligée à un groupe pétrolier international opérant dans le pays, pour atteinte à l'environnement, reposent sur certains de ces principes directeurs qui guident sa politique environnementale. La protection de l'environnement et la lutte contre les changements climatiques, qui représentaient deux des piliers du Plan national de développement (PND) 2013-15, ont été prises en compte dans la Vision 2030 et dans le nouveau plan national de développement, en cours de finalisation. Au niveau de la communication et des actions citoyennes, des initiatives se sont poursuivies, avec cependant moins d'intensité qu'auparavant, en raison du manque de moyens financiers. La 21<sup>e</sup> Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques a été l'occasion pour le Tchad de présenter sa stratégie en matière de préservation de l'environnement, contenue dans cette même vision. On peut déplorer que les actions des institutions nationales en charge de la mise en œuvre des différentes stratégies qui relèvent de la protection de l'environnement soient freinées par la faiblesse de leurs moyens financiers.

## Contexte politique

Après des décennies de conflits armés et la signature, le 15 janvier 2010, d'un accord de paix avec le Soudan, le Tchad connaît une période de relative stabilité qui a contribué à une normalisation de sa vie politique. Le président sortant, Idriss Déby Itno, a été réélu le 10 avril 2016 au premier tour, avec 59,9 % des suffrages, puis investi le 8 août 2016. Le rôle du Conseil national de dialogue politique (CNDP) sera déterminant pour faciliter la reprise du dialogue politique entre la majorité présidentielle et les partis d'opposition en vue d'organiser, dans un climat apaisé, les futures consultations électorales, à savoir les élections législatives et communales. Les principaux risques pour la stabilité du pays relèvent des conséquences des crises sécuritaires sévissant à ses frontières, notamment des actions terroristes de Boko Haram, mais également de la situation économique et sociale difficile que traverse actuellement le Tchad en raison de l'effondrement des cours mondiaux du pétrole. L'une des conséquences de cette insécurité au plan régional est l'afflux, sur le territoire tchadien, de réfugiés, de déplacés et de retournés, qui représentent désormais près de 5 % de la population tchadienne. La force militaire conjointe, comprenant des troupes du Nigeria, du Tchad, du Niger, du Cameroun et du Bénin, basée à N'Djamena, ainsi que l'opération Barkhane de l'armée française ont cependant contribué à l'amélioration de la situation sécuritaire.



## Contexte social et développement humain

### Développement des ressources humaines

En matière d'éducation, des progrès importants restent à accomplir. Le système éducatif tchadien se caractérise en effet par un fort taux d'analphabétisme, qui ne cesse par ailleurs d'augmenter. Il est ainsi passé de 67 % en 2003 à près de 78 % en 2014. Les femmes sont plus touchées que les hommes, avec respectivement 86 % et 69 % d'analphabétisme. En analysant la situation sanitaire au Tchad, on constate que le profil épidémiologique se caractérise par l'importance des maladies endémiques et épidémiologiques, telles que la tuberculose, les infections respiratoires aiguës, le paludisme et le VIH/Sida. Ces deux dernières maladies constituent d'importants facteurs de morbidité et de mortalité. Cette situation sanitaire souligne également l'urgence à poursuivre des efforts dans le domaine de la santé et de la nutrition. En effet, près d'un enfant sur cinq meurt avant l'âge de 5 ans. En 2014, l'espérance de vie était de 51.2 ans, et plus précisément de 50.3 ans pour les hommes et de 52.1 ans pour les femmes. L'indice synthétique de natalité se situe à près de 6.4 %. Le taux brut de natalité atteint quant à lui 49.6 ‰ et le taux brut de mortalité est de 14.8 ‰. Le taux de mortalité maternelle est de 1 084 décès pour 100 000 naissances vivantes, la proportion des grossesses précoces est de 47.4 %, et plus de 70 % des accouchements s'effectuent encore en dehors des structures sanitaires.

La nutrition est un autre domaine dans lequel des améliorations doivent être apportées. L'Union africaine et le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), avec l'appui du Programme alimentaire mondial (PAM) et de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), mènent ainsi depuis 2012 une étude intitulée « Le coût de la faim en Afrique », dont les conclusions ont été présentées en octobre 2016. On estime ainsi que le coût de la malnutrition infantile s'élève au Tchad à près de 1.2 milliard USD. Selon la même étude, 43 % des cas de mortalité infantile sont liés à la sous-nutrition et près de 56 % de la population adulte a souffert d'un retard de croissance durant l'enfance. Les conséquences socio-économiques se traduisent par des surcoûts en termes de soins de santé et par une forte baisse de la productivité de la main-d'œuvre.

Face à ces défis, le gouvernement tchadien a consacré près de 10 % du budget national à ce secteur, bien que ce chiffre se situe en deçà du seuil préconisé par la Déclaration d'Abuja de 2011 en matière de santé, à savoir 15 % du budget. Les contraintes budgétaires auxquelles le pays fait face, liées notamment à la baisse du prix du pétrole sur le marché international, sont de nature à retarder encore un peu plus l'atteinte de cet objectif et de ceux que le gouvernement s'est assignés dans le cadre de sa nouvelle politique de santé 2016-30.

### Réduction de la pauvreté, protection sociale et travail

D'après la troisième enquête sur la consommation et le secteur informel au Tchad-ECOSIT, on constate une baisse du taux de pauvreté, de 54.8 % en 2003 à 47 % en 2011, grâce en grande partie à la croissance économique liée à l'exploitation du pétrole à partir de 2003. La pauvreté touche en priorité les zones rurales et le secteur informel. Sa profondeur se situe environ à 26.3 % au niveau national, soit 10.2 % en milieu rural contre 29.9 % en milieu urbain, et sa sévérité au niveau national atteint 15.9 %, soit 18.3 % en milieu rural contre 5.4 % en milieu urbain. D'après cette même enquête, 52 % des ménages ruraux sont pauvres contre 21 % des ménages en milieu urbain. Ces chiffres ont conduit le gouvernement à concentrer en priorité son action vers le secteur rural. La pauvreté dans les campagnes est en effet renforcée par la plus forte exposition des populations à différents chocs exogènes, notamment aux catastrophes naturelles et aux effets du changement climatique, mais également par un accès plus limité que les ménages urbains aux services de base, tels que l'éducation et la santé. Les récentes crises socio-politiques et la prise en charge des réfugiés, des déplacés et des retournés se traduisent par un coût non négligeable pour les finances publiques. Ces personnes représentent près de 5 % de la population,



soit approximativement 650 000 réfugiés : plus de 359 000 sont issus du Soudan, 106 650 de la RCA et des milliers du Nigeria, et fuient la menace de la secte Boko Haram. Le poids de ces dépenses rend plus difficile encore la mobilisation des ressources en direction de secteurs prioritaires et affecte le fonctionnement du système de prévoyance sociale des travailleurs du secteur public et du secteur privé. La sévérité de la crise économique et financière que traverse actuellement le Tchad a conduit le gouvernement, dans le cadre de la mise en œuvre d'un plan d'urgence, à surseoir pendant 18 mois à l'application d'un protocole d'accord signé avec les syndicats en 2011, et dont l'objectif était d'améliorer le niveau des traitements des fonctionnaires. Il a ainsi été décidé que les primes et les indemnités des fonctionnaires, à l'exception de celles concernant le personnel diplomatique, et que les primes et indemnités de risque accordées aux forces de défense et de sécurité seraient diminuées de 50 % pendant une durée de 18 mois. Les syndicats contestent cette mesure et exigent sa levée, ainsi que le paiement de tous les arriérés de salaire.

### Égalité hommes-femmes

Un cadre juridique et institutionnel a été progressivement mis en place pour promouvoir l'égalité, ainsi que l'élimination de toute forme de discrimination entre les femmes et les hommes. La survivance de pratiques traditionnelles et religieuses, fortement ancrées dans la société, persiste cependant toujours et affecte considérablement la capacité productive du secteur agricole. À titre d'illustration, la répartition des tâches selon le sexe conduit à une surcharge d'activités au détriment des femmes. De même, la pratique de l'excision perdure : on estime que près de 44 % des femmes sont victimes de cet acte. Ces inégalités se reflètent dans certains indicateurs du développement humain, comme l'utilisation des médias de masse par les adolescents, dont le taux atteint 23.7 % chez les filles contre 55.2 % chez les garçons. Il en est de même en matière d'éducation, avec un fort taux d'analphabétisme de la population, également plus marqué chez les femmes. Bien que la proportion des sièges détenus par des femmes soit passée de 7 % à 18 % au cours des dernières élections législatives de 2011, les femmes demeurent faiblement représentées dans l'administration, dans le secteur privé et en politique. Le défi pour le Tchad réside actuellement dans sa capacité à s'approprier ce cadre juridique et institutionnel, à procéder à sa large diffusion et à veiller à son application effective.

### Analyse thématique : Entrepreneuriat et industrialisation au Tchad

Les quatre décennies d'instabilité socio-politique et de conflits internes et externes ont fortement pesé sur le développement du secteur industriel au Tchad et ont affecté son profil économique. Les destructions occasionnées par cette instabilité ne lui ont pas permis de bâtir, de consolider et de faire prospérer sa base industrielle. Le secteur industriel est composé d'un secteur informel large et dynamique, et d'un secteur formel embryonnaire, qui peine à trouver ses marques dans un environnement physique et institutionnel peu incitatif. Sa contribution à la croissance est demeurée faible au regard des potentialités du pays. La part de la valeur ajoutée des industries manufacturières, en pourcentage du PIB, a enregistré une légère progression au cours des 55 dernières années, passant de 9.5 % en 1960 à près de 15 % du PIB en 2015. L'industrie tchadienne est composée de quelques grandes entreprises appartenant au secteur pétrolier et à celui de la première transformation, comme le coton, qui assurent plus de 95 % de la valeur ajoutée manufacturière et des emplois formels de cette activité. Peu de petites et moyennes industries (PMI), et encore moins de très petites entreprises (TPE), participent activement à la création de la valeur ajoutée manufacturière au Tchad. En leur accordant plus de moyens pour pouvoir se développer, ces entreprises contribueraient activement à la création d'emplois et de revenus décents dans ce secteur, et non plus seulement dans celui de l'agriculture, qui demeure pour l'essentiel une activité de subsistance au Tchad.

Afin de poser les jalons pour que l'industrialisation du pays s'accélère et que le Tchad devienne un pays émergent à l'horizon 2030, un PND, allant de 2013 à 2015, a été mis en œuvre, en mettant





l'accent sur la diversification économique à travers le développement du secteur privé. Ce plan a pris le relais des deux précédentes Stratégies nationales de réduction de la pauvreté (SNRP 1 et 2), dont le bilan au plan économique et social est contrasté. À titre d'illustration, le secteur informel a continué à assumer le rôle de principal pourvoyeur d'emplois et de revenus. Il regroupe ainsi plus de 90 % des activités économiques du pays. En raison des contraintes liées à l'enclavement et du déficit infrastructurel, notamment dans le domaine de l'énergie et des transports, les produits sylvo-agro-pastoraux n'ont pas fait l'objet d'une transformation intensive. La structure de l'exportation des produits tchadiens se caractérise ainsi par des productions brutes et faiblement valorisées, telles que la gomme arabique, l'arachide, le bétail sur pied, le sésame, la peau et le cuir. Le nouveau PND, en cours de finalisation, et décliné de la « Vision 2030 : Le Tchad que nous voulons », prévoit différentes actions en vue d'accroître davantage la transformation des productions nationales. Les axes stratégiques de ce nouveau PND diffèrent toutefois peu de ceux du PND 2013-15, en raison notamment des fortes contraintes structurelles que présente le pays. À travers la mise en œuvre de cette vision, le gouvernement entend poursuivre sa politique de diversification économique par un plus grand soutien aux différentes filières de production déjà existantes et par la création de nouvelles filières, riches en valeur ajoutée et créatrices d'emplois. Il vise notamment le secteur minier, où d'importants indices miniers ont été décelés, ainsi que l'agro-industrie, avec le développement de la gomme arabique, de l'arachide, des produits rizicoles, du karité, de la spiruline, des produits de la pêche, de la viande et des produits laitiers.

Pour accélérer le processus d'industrialisation du pays, le gouvernement entend également promouvoir davantage le rôle du secteur privé dans son économie, notamment par l'amélioration du cadre des affaires, mais également par le développement de partenariats public-privé (PPP) et par l'insertion de certaines activités de son économie dans les chaînes de valeur au niveau régional, continental et mondial. L'objectif est d'intensifier ses échanges commerciaux et d'accroître sa croissance économique. Réussir cette transformation structurelle suppose une plus forte implication et une plus grande présence des opérateurs économiques, et notamment des entrepreneurs, dans le développement de la sphère industrielle au Tchad, ce qui est loin d'être le cas à l'heure actuelle. Le recensement général des entreprises, effectué par l'Institut national de la statistique, des études économiques et démographiques (INSEED) en 2014, avait identifié 30 761 unités économiques, dont près de la moitié étaient localisées à N'Djamena, la capitale du pays. L'analyse des entreprises selon leur forme juridique montre que 97.9 % d'entre elles sont des entreprises individuelles, que 1.7 % sont des sociétés à responsabilité limitée et que 0.4 % sont des sociétés anonymes.

Le poids du secteur tertiaire demeure prédominant. Il représente près de 89.6 % de l'activité de l'ensemble des unités économiques, suivi du secteur secondaire avec 10.3 % et du secteur primaire avec 0.1 %. L'Institut de la statistique du Tchad, l'INSEED, constate par ailleurs que près de 96 % de l'activité de ces unités économiques est assurée par les six branches suivantes : le commerce avec 76.2 %, les activités de fabrication avec 9.7 %, l'hôtellerie et la restauration avec 5.4 %, l'information et la communication avec 1.1 %, l'enseignement avec 1.1 % et les autres activités avec 2.2 %. L'analyse du profil des chefs d'unités économiques précise par ailleurs que leur âge moyen est de 37.8 ans. Parmi ces entrepreneurs, 97 % sont des hommes pour 3 % de femmes. Selon l'INSEED, près de 88 % sont mariés, 10.5 % sont célibataires et 0.5 % sont divorcés. Environ 70 % de ces chefs d'unité ne possèdent pas de diplôme, alors que 7.4 % ont suivi des études universitaires et que 5.3 % sont titulaires d'au moins une licence. Pour accroître le caractère inclusif de cette politique de transformation structurelle et favoriser l'émergence au Tchad d'un secteur privé dynamique et robuste animé par des acteurs économiques performants, il est important de réduire les inégalités entre les femmes et les hommes, et d'accroître le niveau de formation des opérateurs économiques. Ces évolutions contribueraient à une plus grande autonomisation des femmes et des jeunes, à un meilleur contrôle des ressources et à une mise en œuvre plus efficace de la politique du gouvernement en matière d'entrepreneuriat et d'industrialisation. L'intensification du processus d'industrialisation à travers le développement de l'entrepreneuriat passe également





par la mise en œuvre d'une politique d'accompagnement, notamment en direction des femmes et des jeunes, et par l'accroissement des financements. Enfin, pour un décollage effectif du secteur industriel, le gouvernement tchadien devrait porter une plus grande attention : i) à l'amélioration de l'environnement administratif, légal et judiciaire ; ii) à une offre de services de qualité aux entreprises ; iii) à une sensibilisation plus forte à la culture d'entreprise ; iv) à la constitution d'une plateforme de rencontres régulières autour des préoccupations du secteur privé ; et v) à la mise en place d'un cadre permanent de suivi des décisions prises pour la résolution des problèmes liés au développement du secteur industriel.

